

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.—
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.—
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.—
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
 RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

Les agents de l'au-delà

Cette petite anecdote a un certain succès dans les milieux politiques :

Un magistrat vaudois et un magistrat valaisan se rencontrent.

L'un, qui a réussi dans la vie, appartient donc au parti radical et l'autre, également favorisé par la fortune, appartient donc au parti conservateur. Rien de plus naturel.

Ils descendent ensemble dans une cave où l'on parvient fort bien — question d'habitude — à se serrer les coudes sans pour autant cesser de les lever, et là, dans une belle communion de pensée, ils se font des confidences.

— Ainsi, dit le Valaisan, tu es radical et protestant.

— Oui, et toi conservateur et catholique.

Tout devrait nous séparer, concluent-ils, puis après un temps : « Heureusement que nous avons les mêmes idées ! »

Cette histoire me plaît, car il y transparait sous un plaisant humour une profonde vérité.

C'est ce que me faisait observer, en me la racontant, un député socialiste.

Parbleu ! lui répondis-je, il y a sans distinction de couleurs, une politique du parti majoritaire comme il y a une politique de l'opposition.

Le parti majoritaire est enclin, pour maintenir ses positions, à abuser de sa puissance, alors que le parti de l'opposition est enclin à tomber dans la démagogie.

Un confrère irrévérencieux me disait même un jour :

Le canton de Vaud, lui aussi, a ses conservateurs... ce sont les radicaux !

Il avait raison, dans une certaine mesure, car on ne saurait guère imaginer, dans ce coin de pays, un directeur de la banque cantonale libéral, un préfet socialiste ou un chef des contributions agrarien, encore qu'il y ait des populistes dans le corps enseignant, ce qui serait impensable en Valais.

Pourtant il existe une différence entre un radical vaudois et un conservateur valaisan.

Le premier prétend revendiquer des droits au nom de ses propres principes.

Et le second la revendique au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

C'est cela qui fausse tout.

Ces saints du paradis qu'on transforme en agents électoraux, ces anges qui sont escortés à un magistrat de droite et ces trompettes du jugement dernier qu'on fait intervenir chaque fois qu'il s'agit de nommer un taupier ou de caser un greffier au tribunal, ne troublent que les naïfs.

A vouloir mêler le Ciel à ces combinaisons on crée d'inextricables malentendus.

Dans tous les partis il y a des hommes en désaccord avec leurs principes, et pour s'en étonner il faudrait ne rien connaître à la nature humaine.

Mais quand il s'agit de principes religieux, cette rupture est plus grave.

Or, je n'ai jamais constaté jusqu'à présent que les politiciens qui se réclament de la doctrine chrétienne, que ce soit en Suisse, en Italie, en France ou ailleurs, se distinguent par leur charité, leur tolérance ou leur sincérité des autres politiciens.

Intransigeants dans leurs discours, il ne le sont plus dans leur conduite, et il me paraît beaucoup plus dangereux de commettre une iniquité sous le couvert de la religion que sous celui d'une quelconque étiquette.

Il y a deux cantons où la majorité qui détient le pouvoir s'est distinguée en diverses occasions par ses coups de force et ses dénis de justice.

Fribourg et Valais.

Certains procédés en honneur dans l'un et l'autre ont souvent éberlué les observateurs du dehors.

Et ce sont précisément ces deux cantons qui auraient dû nous donner l'exemple édifisant de la modération, de l'amour du prochain, du respect de

l'adversaire en mettant en action l'enseignement de l'Eglise.

Il s'en est commis des iniquités, des coups tor-dus, des brimades pour la plus grande gloire de Dieu !

Je ne prétends pas qu'ailleurs il n'y ait pas d'abus à déplorer, mais au moins on ne les fait pas endosser à l'autorité céleste !

Cette manie de toujours mêler Dieu aux querelles des hommes devient déplaisante et je ne vois, pour ma part, pas tellement de différence entre un communiste qui promet le paradis sur terre à ses adhérents, pour obtenir leur adhésion, et le conservateur qui le promet dans l'autre

monde, à condition qu'on le suive aveuglément jusqu'au bout de ses manœuvres !

Comment peut-on engager, sans sourire, des chrétiens à faire leur salut en plaçant un catholique plutôt qu'un protestant dans telle administration, un conservateur plutôt qu'un radical dans tel service ?

Eh bien, ces confusions on les entretient savamment jusqu'au jour où les éternels gogos s'aperçoivent qu'on s'est payé leur tête :

« Tiens, se disent-ils enfin, c'est pourtant vrai que le Christ n'est pas venu dans ce monde pour sauver M. X... ou M. Y... d'une veste électorale ! »

A. M.

L'Autriche en liesse

Notre pays voisin serait désormais une république sœur

Hier dimanche, à 11 h. 27, au Palais Belvédère à Vienne, a eu lieu la signature par les représentants des quatre grands du traité d'Etat rendant l'Autriche libre après dix-sept ans d'occupation.

M. Molotov a été le premier à signer, suivi de Foster Dulles, au nom des U.S.A., puis de MM. Figl, ministre autrichien des affaires étrangères, Mac Millan, chef du Foreign Office, et Antoine Pinay,

ministre français des affaires étrangères.

La déclaration de M. Molotov et l'attitude adoptée par les ministres signataires signifiaient que l'Autriche devrait prendre la neutralité suisse comme exemple.

Après le dîner à l'ambassade des Etats-Unis, M. Molotov a donné son accord à la proposition des puissances occidentales de convoquer une conférence à quatre à l'échelon suprême.



Autour de la signature du traité d'Etat, à Vienne. — En haut : M. Molotov en conversation avec M. Raab, chancelier autrichien (à gauche). En haut, à droite : M. Figl allume la cigarette de M. McMillan. En bas, à gauche : L'arrivée de M. Dulles à l'aéroport de Vienne. Il serre la main à M. Figl. En bas, à droite : M. Pinay en conversation avec le chancelier Raab.

Grand Conseil

Présidence : M. Joseph MAXIT

Décret concernant le personnel enseignant

Nous avons déjà parlé longuement dans les colonnes de ce journal de ce fameux projet de décret qui avait été combattu par le groupe radical lors de la première lecture.

Malgré les modifications de détail que la commission et le chef du Département avaient apportées au projet, la seconde lecture fut aussi passionnante et passionnée que la première.

Dès l'ouverture de la discussion sur l'entrée en matière, M. A. Copt (radical) rappela en termes clairs et précis que le présent décret est illégal et inopportun. L'argumentation serrée et strictement logique de notre collègue ébranla un instant l'opinion de la salle.

Il fallut toute l'astuce de M. le conseiller d'Etat Gross pour ramener les moutons égarés de la

majorité. Mais l'intervention de M. Gross nous a nous-même frappé. Pas de construction solide ; des conclusions dont les prémisses ne sont pas posées et prouvées ; beaucoup de « pathos » pour la grosse masse inerte des perpétuellement muets.

D'ailleurs un député conservateur lança à un de ses collègues, en fin de séance : « J'étais sûr de la légalité de ce décret. Après avoir écouté le chef du Département j'ai commencé à douter. »

Nous n'exposerons point à nouveau les arguments de M. Copt ni ceux de M. Ed. Morand qui lui succéda à la tribune. Ce dernier fit valoir un autre aspect du problème, soit l'incidence financière du décret, et démontra chiffres en mains qu'il ne s'agissait pas d'une adaptation de traitements mais d'une augmentation massive de 25 % (pour payer les congés, répondit le chef de Département !).

Mais tous ces arguments furent, soit tournés en dérision, soit interprétés d'une manière fantaisiste par le groupe conservateur.

Quand on veut la fin...

M. Jacquod, dans sa fougue coutumière, se lança dans une verte diatribe contre M. Copt qui avait parlé de la ronde infernale des salaires. Le député de Bramois se mit à interpréter la Bible et les encycliques à sa façon, et en un tournemain se montra un démagogue parfait. La théorie de la distribution de la richesse de M. Jacquod est digne de la « Bise » 1956. Aucun respect de l'individualisme chez cet homme, aucune notion de la productivité du travail, une interprétation des chiffres complètement erronée, en quelques mots un monsieur à la voix forte qui croit par ce moyen convertir des foudres. Et pourtant M. le député, vous seul donnez l'impression, dans cette salle, de ne savoir ce que vous pensez qu'après avoir écouté ce que vous avez dit !

Après les impressionnantes interventions radicales, ce fut le défilé des protestations de fidélité au régime par les soins de MM. Travelletti (Que voulez-vous, il se savait proposé comme membre du Conseil d'administration de la B.C.V.), Stoffel, Rey et Guntern.

M. le chef de Département termina la première partie de la discussion et après son intervention l'entrée en matière fut votée sans opposition de principe d'aucun des groupes, les radicaux entre autres s'étant réservés de voter contre le décret si ce dernier n'était pas soumis au vote populaire.

En guise d'intermèdes : des élections

Délaissant pour quelques instants cet objet aride, le président Maxit ouvrit les différents scrutins qui marquent toujours le premier jeudi de la session de mai. En voici les principaux résultats :

M. Paul de Courten (cons., Monthey) est nommé deuxième vice-président du Grand Conseil par 99 voix.

Respectivement comme président et vice-président du Tribunal cantonal, M. Ebener est élu par 92 voix et M. Germanier par 93 voix.

A la Commission des finances, MM. Rausis, Epiney et Copt, élus facilement, remplaceront respectivement MM. Sierro, Amacker et Claivaz.

Au Conseil d'administration de la Banque cantonale, M. Aloys Gertschen, élu par 93 voix (bravo !) remplacera M. Cyrille Pitteloud, démissionnaire. M. Travelletti, président du groupe conservateur, se voit offrir un siège dans ce même conseil d'administration par 84 voix.

LES INDISCRETIONS DU HAUT-PARLEUR Au Frigo !

Un député s'inquiéta, mercredi matin, du retard apporté à la lecture en seconds débats du projet de réforme de la procédure pénale. Le chef de Département avoua avec candeur que le projet avait été laissé « au Frigo » depuis quelque temps. Faut-il qu'il soit précieux le projet de M. Antoine Favre pour qu'on l'aie congelé. Ou bien M. Schnyder n'a-t-il pas voulu se brûler les doigts !

Le grand frère sur le petit char

La discussion de la gestion du Département de Justice permit à un député indépendant, c'était son droit, de demander à M. Schnyder pourquoi l'Etat du Valais s'est porté partie plaignante et civile dans le procès des événements de Saxon. M. Schnyder répondit à l'intervenant avec énergie et à propos. Mais ce dernier se lança alors dans une véritable plaidoirie en faveur de ses clients, se vantant d'avoir lui-même grimpé sur un véhicule qui entravait les voies. Un loustic à la tribune ne put s'empêcher de lancer : « Il était sur son char !... »

N'allez plus au cirque

Le Grand Conseil comprend dans son sein d'habiles jongleurs. Mais le maître en cet art est sans doute le Monsieur (j) de la feuille d'Agaune.

N'allez plus au cirque, chers lecteurs. Pendant les semaines parlementaires, empruntez le « Nouvelliste » à un de vos bons amis conservateurs et lisez les chroniques quotidiennes de Monsieur (j). Votre satisfaction sera complète.

En tout cas, son commentaire de mercredi sur le boni d'un million est d'une adresse prodigieuse, à faire pâlir un professionnel de la baguette magique.

(Suite en page 2.)

(Suite de la première page)

O Isma Visco, que n'es-tu là pour découvrir les ficelles de cet escamotage !

La minute du prophète

L'honorable député bramouzien ne manqua pas, jeudi matin, l'occasion qui lui fut donnée d'offrir en primeur à MM. les députés le discours qu'il allait prononcer l'après-midi devant l'Office cantonal de conciliation.

Monsieur le député, ne prenez pas tous vos collègues pour des « Jacques ».

Ce brave Léo

M. le président de la Commission du décret concernant le traitement du personnel enseignant a fait une gentille leçon au groupe radical.

D'aucuns se demandent s'il a voulu augmenter le nombre des amis de M. Escher et de Napoléon !

L'intervention de la masse

Après les élections, la discussion reprend sur le traitement du personnel enseignant. La lecture des articles se fera dans l'indifférence générale jusqu'à la disposition finale qui verra le groupe radical, par l'intermédiaire de M. Copt, proposer une adjonction pour que le présent décret soit soumis au peuple.

Interviennent encore dans ce sens M. Luisier (rad., Fully) qui met en garde la majorité contre le « péché » qu'elle va commettre en violant le serment prêté dans cette salle même. Puis M. Aloys Morand (rad. Monthey), appuyant aussi la proposition Copt, se demande encore si les circonstances, depuis 1952, année où les instituteurs s'étaient déclarés parfaitement satisfaits de leurs traitements, avaient tellement changé pour qu'on propose une augmentation de 25 %.

M. Gross, chef de Département, répondit (souvent à côté de la question) et s'affirma une fois de plus les suffrages de la majorité en lançant à l'adresse de M. Morand que le Conseil général de Monthey avait dernièrement adapté dans de très larges mesures le salaire des employés communaux. M. Gross a simplement oublié que, d'une part, le traitement des employés communaux de Monthey n'avaient pas été adaptés en 1952 et que, d'autre part, le Conseil général de Monthey a agi dans la légalité.

Malgré l'heure tardive (13 h. 45) les bancs ne se sont guère clairsemés, car grosse de conséquence est la décision à prendre. Après un dernier rappel à l'ordre du président du groupe conservateur, le décret est voté (sans l'adjonction proposée par les radicaux) par 61 voix contre 13 et quelques abstentions.

Nous nous proposons de revenir dans quelques semaines sur le sujet lorsque nous aurons pu prendre connaissance de la réaction des instituteurs du canton à ce vote sans équivoque.

Séance du vendredi 13 mai

Tout le monde semble un peu pressé. Le président est nerveux et lance verbeusement des présidents de commissions qui ne sont pas encore prêts. Les débats se dérouleront à une cadence rapide, de telle sorte qu'il ne sera pas nécessaire de prévoir une séance de relevée.

La gestion rapidement liquidée, les rapporteurs

de la commission des pétilions et naturalisations prirent place auprès des secrétaires.

Une pétition de la commune de Glis

Se fondant sur un article du règlement du Grand Conseil, la commune de Glis demande que les deuxièmes débats au sujet du classement de la route Glis - Pont de Napoléon aient lieu pendant cette session. M. Louis Perraudin, en juriste scrupuleux s'il en fut, se demanda si une commune comme telle pouvait user du droit de pétition. Devant cette question de pure forme, le gouvernement et la Commission admirent de renvoyer la question à la session prorogée de mai et de soumettre entre temps le problème de droit au Contentieux de l'Etat.

Après la naturalisation votée à l'unanimité du ressortissant Italien Véronese, le président donna la parole aux rapporteurs du décret concernant l'aide au Marligny-Orsières.

Un devis fantaisiste

Le message du Conseil d'Etat nous apprend que le devis de construction du tronçon Sembrancher-Le Châble était de 2 millions 700.000 francs et que le coût total de l'œuvre a été de 5 millions 400.000.

Les explications que les députés favorables au projet, M. Rausis en tête, tentèrent de donner n'ont certes convaincu personne tant la valse des cent mille francs a été frénétique. Dépassement ici, dépassement là, une véritable gabegie, voilà tout.

Sur du velours

Un député qui se sentit à l'aise pour demander de peill scomptes au gouvernement fut sans doute M. Francis Germanier (rad., Vétroz) qui, aux Chambres fédérales il y a quelques années, contre l'avis de tous ses collègues valaisans, avait prétendu que cette nouvelle ligne n'était pas viable. M. Germanier a eu la sagesse de ne pas trop retourner le couteau dans la plaie. Ce qu'il dit suffit à emporter la conviction du gouvernement puisque, ne voulant pas être en reste d'amabilité, M. Anthamatten donna raison à tout le monde, aux pour comme aux contre. L'éclat de rire général accueillit cette déclaration granguignolesque.

M. Voutaz (rad., Sembrancher) fit la proposition que l'argent avancé par l'Etat (225.000 francs) ne le soit pas à titre de subside à fonds perdu, mais à titre de prêt, comme le prévoyait le message. M. Anthamatten précisa que c'était bien ainsi que le décret devait être interprété. Devant cette solution les passions se calmèrent et le projet fut définitivement accepté à une très large majorité en deux débats, l'urgence ayant été requise.

Une interpellation radicale

M. le député Mottier (rad., Saxon) développa ensuite son interpellation demandant à l'Etat de participer financièrement à l'érection de places d'évitement et de parcs dans les localités.

Nous reproduirons mercredi cette intéressante interpellation.

Une âme d'enfant qui se referme parce qu'elle n'a pas été comprise, ne se rouvrira plus jamais pour sa mère.

A TRAVERS le monde

Un déséquilibré se dévêt dans une église

Un Nord-Africain, entré dans l'église Saint-Pierre de Caen, pendant le catéchisme, se dirigea vers le chœur, puis s'allongea devant l'autel, après avoir enlevé veston et gilet.

La personne qui enseignait le catéchisme aux enfants entraîna ceux-ci dans un angle de l'église. L'un d'eux ayant oublié un livre, revint vers l'autel, Quelques minutes plus tard on l'entendit crier.

Le Nord-Africain, qui, entre temps, s'était complètement dévêtu, avait pris l'enfant dans ses bras et faisait le tour de l'église. Enfin il s'allongea sur l'autel, tenant toujours l'enfant dans ses bras.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Marligny

Ce soir lundi : Dernière séance de la superproduction de cape et d'épée en technicolor : **LE FANTOME DE MONTE-CRISTO**.

Du mardi 17 au jeudi 19 (Ascension), à 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30 : Un chef d'œuvre qui revient à son heure : **LES TEMPS MODERNES**, Charlie Chaplin, plus moderne que jamais, dans une effarante aventure. L'un des films les plus merveilleux et les plus fameux de tous les temps !

Attention ! Jeudi à 17 heures, enfants admis dès 12 ans.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 19 : **LE FANTOME DE MONTE-CRISTO**. Du vendredi 20 au dimanche 22 : **LES TEMPS MODERNES**.

AU CORSO, un film à déconseiller...

...aux personnes n'aimant pas rire ! Car le rire sera roi cette semaine au CORSO avec **LES CORSAIRES DU BOIS DE BOULOGNE**. La plus joyeuse équipe du cinéma français anime ce film : Raymond Bussières, Annette Poivre, Christian Duvalleix, Véra Norman, Denise Grey.

Vous rirez aux aventures désopilantes des naufragés « involontaires » de « l'Orthodoxe ». Une parodie amusante du navigateur Bombard et de son « Hérétique ». Un film aux situations cocasses et aux rebondissements inattendus.

Si vous voulez vous défendre en vous payant une pinte de bon sang, **LES CORSAIRES DU BOIS DE BOULOGNE** vous attendent.

Horaires : Mardi, mercredi, jeudi (Ascension, 14 h. 30 et 20 h. 30).

Deux morceaux plus grands de forme élégante !

Doux, mousseux !



Le double-morceau 90 cts

La Genevoise

Compagnie générale d'assurances

La quatrième assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Genevoise, Compagnie générale d'assurances, présidée par M. Gustave Martin, a eu lieu le 12 mai 1955, à Genève.

La Compagnie poursuit son développement à un rythme très satisfaisant. L'encaissement des primes a passé de fr. 1.500.000.— à fr. 2.000.000.—.

Les résultats techniques sont bons. Une somme de fr. 45.000.— a été prélevée sur le fonds d'organisation.

M. Erwin Hürlimann, dont le mandat d'administrateur est venu à échéance avec l'assemblée générale de cette année, a renoncé à une réélection. Pour lui succéder, l'assemblée a nommé un nouvel administrateur en la personne de M. Edmond Barth, Dr en droit, vice-président et administrateur-délégué de la S. A. Elektro-Watt, à Zurich. La S. A. Fiduciaire Suisse a été désignée à nouveau comme contrôleur pour 1955.

On ne peut régner sur les hommes quand on ne règne pas sur les cœurs. Lacordaire.

VOS MAUX DE TÊTE

Diminué par des maux de tête, Kafa vous remettra en pleine forme en quelques minutes. Kafa est une association de substances actives qui combinent leurs effets pour enlever la douleur avec douceur ; elles s'éliminent ensuite rapidement et totalement de l'organisme. C'est pourquoi Kafa ne vous fait jamais mal à l'estomac, ne vous laisse jamais somnoler, mais au contraire vous remet en bon état.

- Deux présentations
- en poudres : agissant très rapidement
- ou
- en dragées : très faciles à prendre

La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



Pierre Dhaël

119

LES AILES BRISÉES

Roman d'amour

— Jacques, dit-il, je n'en peux plus. Les forces de résistance ont des limites. Je suis à bout. Depuis trop longtemps, je lutte pied à pied, je cherche mon devoir. Je t'en conjure, ne m'empêche pas de l'accomplir.

Il s'arrêta, puis reprit : — Il y a, dans la vie d'un homme, des heures troubles... J'ai vécu les miennes ; j'en suis sorti, grâce à Dieu ; ne m'y replonge pas. Je ne suis pas sûr de remporter une seconde victoire.

L'autre répéta, obstiné : — Tu dois cacher la vérité à Jacqueline. Claude lui prit les deux mains et, d'une voix basse dont le timbre faussé était méconnaissable :

— Tais-toi, Jacques, écoute... Le moment vient où l'on renonce à dissimuler un secret. Il s'étend, il vous dépasse, il envahit tout et déborde tout... J'adore Jacqueline... Elle est toute ma raison d'être, toute ma vie !... Jusqu'ici, j'ai voulu le cacher ; aujourd'hui, je ne le peux plus. Cela me semblerait, maintenant, inutile, enfantin, puéril. Peut-on nier le soleil quand, autour de soi, chacun est ébloui par sa clarté ? Cette tendresse inouïe, sans pareille, désespérée aussi, je la proclame devant vous, hautement, je l'étales à vos yeux...

La jeune fille le regarda. — Pauvre Claude ! dit-elle. Il reprit :

— Cet amour qui, longtemps, émerveilla mon âme, un jour, l'a déchirée. Je convoitais cette inestimable richesse ; un autre que moi en regut le dépôt. Je ne vous dirai pas quelle fut ma douleur. Ceci est une triste histoire

qui ne peut intéresser que moi-même. Le jour du mariage, cette disparition mystérieuse ralluma quelque espoir en moi. Ensuite, nos recherches stériles, notre lutte acharnée pendant près de deux ans, l'inanité de nos efforts, tout nous conduisit à cette certitude : la mort de Robert.

« Alors, sans que je l'aie voulu, sans même que je m'en rendisse compte, mon espoir s'est accru, fortifié... J'attendais. Je voyais Jacqueline ; mon amitié la soutenait ; elle venait souvent ici ; je m'habituais à la considérer comme un peu mienne. Les mêmes affections, les mêmes préoccupations, nous unissaient.

« Je comptais sur le temps, sur les années qui usent le rocher le plus dur, qui parviennent à effacer le souvenir.

« Je n'étais pas tout à fait malheureux, j'espérais !

« Je ne demande pas ici votre pitié affectueuse. Non... Nul ne choisit sa vie, pas plus que son amour. Pour les uns, la joie ; pour les autres, la peine. Moi, j'aime ma douleur, je la bénis et je la garde... Je veux seulement te supplier, Jacques, de ne pas m'en traverser dans le devoir que je dois accomplir. Il est cruel, je te l'avoue. J'ai juste assez de force pour lutter contre moi-même ; ne m'oblige donc pas à lutter encore contre toi. Je sens, crois-le bien, ma faiblesse. Mais si j'osais commettre une lâcheté pareille, je ne me reconnaitrais plus le droit de vivre. »

Jacques ne répondit rien. — Tendrement, Mireille lui mit la main sur l'épaule.

— Chéri, dit-elle, Claude a raison. Un devoir s'impose, et tous, nous aurions honte de nous-mêmes si nous ne l'accomplissions pas. Jacqueline doit savoir que son mari existe encore, qu'il l'a abandonnée... Et son cœur choisira. Elle seule peut dire si elle l'aime assez pour tenter de le reprendre ou si elle veut renoncer à lui pour toujours. »

Les Ailes brisées

120

Les mains croisées sur ses genoux, Jacqueline écoutait.

Contrairement aux appréhensions de Claude, elle montrait beaucoup de calme. Seul, un léger tremblement agitait ses lèvres que l'émotion avait pâlies.

Elle levait vers le jeune docteur ses larges yeux dont il aimait tant l'ordinaire expression. Vainement essayait-il de pénétrer le secret émoi qui bouillonnait ce cœur. Il ne pouvait arriver qu'à lire une interrogation muette et ardente.

Encore n'avait-il pas dit toute la vérité. En médecin attentif, il dosait, maintenant, l'émotion, cherchant à limiter le trouble qu'il allait répandre dans cette âme.

Il n'avait pas l'intention de lui annoncer tout de suite que Robert était vivant. Il redoutait ce choc formidable pour un système nerveux qui, depuis près de deux ans, était tendu à craquer.

Il disait seulement :

— Jacqueline, nous sommes sur une nouvelle piste qui nous laisse un sérieux espoir. « Vous savez combien peu je croyais à la survivance possible de Robert ; la certitude de sa mort me semblait la seule hypothèse à laquelle on pût, raisonnablement, se rallier.

« Malgré cela, et parce que je vous l'avais promis, j'ai continué mon enquête sans relâche. Je vous avais dit, un jour, à cette même place : « Deux choses peuvent seules arrêter l'effort que je ferai pour retrouver votre... — il hésita une seconde — votre mari : ma mort ou la certitude de la sienne.

« Et j'ai poursuivi mes recherches... » Jacqueline dit, d'une voix nette, un peu sèche, un peu métallique, qui sonna bizarrement dans le silence du cabinet de travail : — Je vous remercie, Claude.

Il eût mieux aimé qu'elle ne prononçât pas cette parole. Il y avait, dans ce « merci » quelque chose qui ressemblait à un adieu.

Il pensa péniblement : « Elle s'éloigne déjà... Elle s'en va !... »

Et, en même temps, il vit la vanité et l'inutilité d'un geste qui aurait tenté de la retenir près de lui.

Il imposa silence à son cœur qui le martyrisait, et reprit avec une voix dont il possédait parfaitement la maîtrise :

— Mon attention a été attirée par les exploits du jeune aviateur qui se cache sous le pseudonyme de Brin-d'Azur et, surtout, par le mystère dont il prend soin de s'entourer.

Elle dit : — Vous avez pensé à cela ? Il fut surpris qu'elle n'eût pas eu, elle-même, cette idée. Il questionna timidement : — Et vous ?

Elle répondit avec simplicité : — Depuis quelque temps, je croyais à la mort de Robert. Vous étiez arrivé à me la faire admettre.

Encore une fois, le cœur de Claude se tordit si douloureusement que le jeune homme faillit jeter un cri. Il sentit qu'une pâleur livide envahissait son visage.

Il pensait : « Elle avait accepté sa peine. Un jour ou l'autre, elle se serait consolée. Son mari revient, maintenant, et c'est moi qui lui apporte cette nouvelle ! »

De nouveau, il eut l'impression que, de toutes ses forces, il la repoussait loin de lui, qu'il l'écartait à jamais.

Pourtant, un espoir demeurait :

Lorsque Jacqueline apprendrait, de façon certaine, que derrière Brin-d'Azur se cachait Robert de Vauriois, que son mari, vivant, l'avait, durant ces deux années laissée délibérément dans l'angoisse et la douleur, peut-être ce cœur, jusque-là plein d'un courage admirable et d'une sublime fidélité, se révolterait-il contre l'inutile souffrance.

Elle pouvait pleurer Robert mort.

Unique, ce délicieux arôme de beurre!

A 54-D



Mm... que ça sent bon!
Vous n'en reviendrez pas en ouvrant la première fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle belle couleur d'or, quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin!



... comme elle est molle!
Quelle odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!



... quel bon goût de beurre!
Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce morceau de graisse. Quelle finesse, quelle agréable sensation de fraîcheur! Ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? ASTRA 10 marque chaque repas d'une « touche d'or » — rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!

Voulez-vous donc, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine? Dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir: ASTRA 10!

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur!



Voire graisse préférée «ASTRA avec 10% de beurre» s'appelle maintenant ASTRA 10. La fameuse qualité ASTRA a encore été améliorée!



LA MOTO LA PLUS VENDUE EN SUISSE DEPUIS 5 ANS!

Les clients suisses aiment la belle mécanique, élégante, précise et de qualité, avantages indiscutables de BMW. Ils apprécient la transmission cardan. Or, la seule marque au monde qui ne fabrique que des motos à cardan depuis 32 ans est BMW.

Ils veulent une moto puissante, nerveuse, infatigable en côte et pourvue des derniers perfectionnements — comme BMW — mais exigent une sécurité maximale. Or, BMW développe depuis 32 ans des modèles de mêmes bases constructives, dont chaque organe bénéficie donc de 32 ans d'expériences en course — avec d'innombrables victoires — et sur les routes du monde entier, d'où le maximum de sécurité.

Enfin, le client suisse recherche judicieusement la plus haute contre-valeur pour son argent. Il constate que BMW — consommation modique (4 temps - pas de mélange d'huile), entretien minime (pas de chaînes de transmission à remplacer), prix raisonnables et uniformes des pièces, valeur de revente élevée — est finalement la plus économique.

BMW mérite votre confiance

Preuve en est la majorité toujours croissante de ses adeptes en Suisse. 180 agents capables soutenus par une organisation appropriée — perfectionnée depuis 28 ans par la même agence générale — assurent le meilleur des services.

Agents: M. Masotti, Martigny-Bourg — G. Richo, Vionnaz — C. & A. Proz, Pont-de-la-Morge — A. Brunetti, Sierre — H. Meichtry, Tourtemagne — Blatter & Cie, Brigue-Glis

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

1 FORGERON
1 MECANICIEN
4 BONS MANŒUVRES
sont cherchés pour trois mois

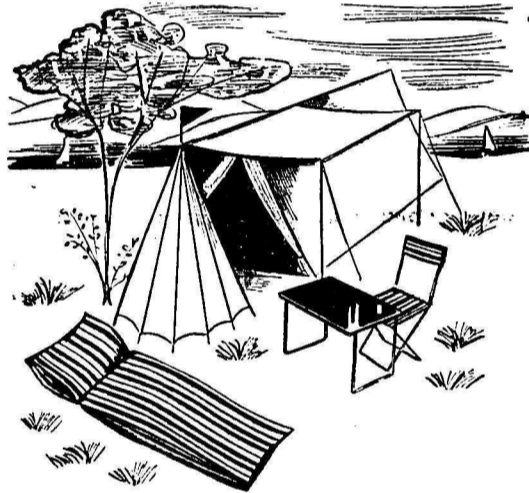
Grosse paie

A. CHABBEY & Fils, CHARRAT
Tél. (026) 6 30 02



Tout pour le camping...

CHEZ



Tentes
Sacs de couchage
Matelas pneumatiques
Meubles pliants
Matériel de cuisine
etc., etc.

(VOYEZ NOTRE VITRINE)



Epho SIEGFRIED

Insecticide et acaricide à base de Parathion pour pulvérisations

Le produit idéal pour combattre les **puccerons, araignées rouges,** etc.

GARAGE

A LOUER dans immeuble en construction UN ATELIER MODERNE de réparations autos, situé sur route internationale dans ville du Valais central, Entrée automne 1955. Pas de reprise.

Ecrire sous chiffres:

P.A. 35 514 C., à PUBLICITAS, SION

Avis

Pour cause d'excursion, les guichets de la BANQUE POPULAIRE VALAISANNE, à SION, MONTHEY et SAXON seront fermés le VENDREDI 20 et le SAMEDI 21 courant.

Réouverture: Lundi 23 mai, à 8 h. La Direction.



NEO-GRILLUXAN

détruit les courtilières

Liquidation totale

jusqu'au

31 mai irrévocablement!

Articles sacrifiés aux prix les plus bas:

ARMOIRES neuves à 2 portes, COMMODES neuves, UN BUFFET DE CUISINE neuf, LITS D'ENFANTS neufs.

OCCASIONS:

Lits bois à 1 place, lits fer à 2 places — Divans — Un bureau américain — Une poussette — Une belle chambre à coucher Un FRIGO « Frigéco », en parfait état de marche, 200 litres Divers petits meubles — Un lot de traversins neufs, 90 x 60 cm., fr. 10.— la pièce — Couvertures d'enfants.

PROFITEZ! Le tout doit être enlevé jusqu'à la fin du mois.

Mme Vve A. NANTERMOD

MARTIGNY-BOURG — Tél. 6 13 41

Motocyclistes!

Essayez les motos

Maico

sensationnelles

MAICO Taifund, 400 cm3

MAICO Blizard, 250 cm3

SCOOTER MAICOLETTA, 250 cm3

Essais sans engagement:

Agence Lucien TORRENT

Garage, GRONE — Tél. 4 21 22

CERCLE DE L'UNION, VETROZ

engagerait tout de suite une

sommelière

Faire offres avec certificats

et photo

Jeep Willys

A VENDRE une JEEP WILLYS en parfait état de marche. Prix: Fr. 4.500.—

Garage Lugon, Ardon — Tél. 412 50

Boulangerie-Pâtisserie Tea-Room

à vendre, état de neuf; grands locaux sur artère importante, gd village, tenue 22 ans par le propriétaire. Cause famille. Conditions intéressantes. Entrepris de grands travaux à proximité.

Ecrire sous chiffres:

P. 6767 S., à PUBLICITAS, SION.

ON CHERCHE

appartement de vacances

pour 3 pers., du 23.7 au 12.8. Cuisine électrique ou gaz. Adr. offres à Mad. HORN, Kaltbrunnstr. 5, BALE.

Tél. (051) 38 25 91

Abonnez-vous au Confédéré

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

Championnat suisse Ligue nationale A

Chaux-de-Fonds — Lausanne	3-1
Fribourg — Bâle	3-1
Grasshoppers — Lucerne	5-2
Granges — Chiasso	5-0
Lugano — Bellinzone	0-2
Servette — Thoune	6-1

Par sa nette victoire sur Lausanne, Chaux-de-Fonds est pour ainsi dire assuré du titre de champion, car il faudrait maintenant un extraordinaire concours de circonstances pour l'empêcher de fêter son second doublé successif (coupe et championnat). Parmi les autres rencontres, toutes comprenaient une équipe candidate à la relégation, or les fortunes furent diverses. Ainsi, Fribourg et Granges gagnèrent alors que Lucerne et Thoune sont nettement battus.

Ligue nationale B

Blue Stars — Cantonal	4-4
Locarno — Winterthur	6-2
Malley — Berne	3-3
Nordstern — Saint-Gall	0-1
Schaffhouse — Bienne	3-1
Soleure — Young Fellows	0-6
Yverdon — Urania	1-2

Cette fois-ci, Urania prend le large car Bienne et Nordstern essuient des revers. Parmi les équipes de queue, les positions restent inchangées, sauf en ce qui concerne Yverdon, dont le sort est réglé; les Vaudois joueront en première ligue la saison prochaine. Locarno et Saint-Gall ont gagné alors que Blue Stars et Berne ont obtenu le match nul.

Première ligue

Aigle — Montreux	0-3
Boujean — Forward	2-0
Union — Central	5-2
Sion — La Tour	4-1
Sierre — Monthey	5-3

Les résultats de ce groupe ne provoquent pas de surprise: Montreux s'est imposé à Aigle, Boujean a battu Forward, Union s'est défait de Central, qui n'a plus rien à gagner ou à perdre; Sion est venu non sans peine à bout de La Tour et enfin Sierre a pris le meilleur sur Monthey. C'était par ailleurs la seule rencontre dont l'issue paraissait douteuse. Ainsi, Monthey est maintenant hors de cause pour la course au titre. Nous avons le classement suivant:

1. Montreux 18-25; 2. Boujean et Sion, 18-24; 4. Sierre 18-23; 5. Monthey 18-20; 6. Forward 20-20; 7. Martigny 18-19; 8. Vevey 19-17; 9. Union 18-15; 10. La Tour 19-15; 11. Aigle 20-14; 12. Central 18-4.

Deuxième ligue

Saint-Maurice — Chippis	renvoyé
Saint-Léonard — Lutry	2-0
Vignoble — Saxon	renvoyé
Sierre II — Chailly	3-2

Saint-Léonard a réussi le magnifique exploit de battre Lutry, ce qui fait l'affaire de Stade Lausanne. Pour sa part, Sierre II l'a emporté sur Chailly.

Troisième ligue

Ardon — Riddes	2-2
Vétroz — Sion II (forfait)	0-3
Muraz — Fully	7-1

Sion II bénéficie d'un forfait contre Vétroz, qui ne s'est présenté qu'avec 8 joueurs, ce qui n'est tout de même pas suffisant pour commencer un match: pour le terminer, passe encore!

Quatrième ligue

Lens II — Viège II	1-9
Salquenen — Montana	4-0
Sierre III — Rarogne II	0-3
Ayent — Ardon II	6-0
Lens — Conthey	3-3

JUNIORS A (groupe interrégional)

Sion — Etoile Sporting	3-1
------------------------	-----

Championnat cantonal JUNIORS A

Chippis — Conthey	6-1
Ardon — Sierre II (forfait)	0-3
Riddes — Vernayaz	1-3
Leytron — Vétroz	6-0

Victoires de Sierre et Sion Montreux reprend la tête

Domination, stabilisation et rigolade

Sion - La Tour 4-1 (mi-temps 1-0)

Nous avons rarement assisté à une rencontre pareille. Tout d'abord, Sion ayant bénéficié du choix du terrain, joua avec le soleil et le vent dans le dos en première mi-temps. Les locaux prirent ainsi un excellent départ puisque à la 4e minute, Barberis battait habilement Mamin de la tête sur un coup franc fort bien tiré par Humbert Les «rouge et blanc» obtenaient encore deux coups francs et deux corners sans parvenir à marquer. Ensuite ils se contentèrent de dominer sans force. La Tour, comptant sur un retour des choses (soleil et vent) en seconde mi-temps, favorisa l'écoulement des minutes par de nombreuses mises en touché. Il fallut attendre la 37e minute pour voir Panchard entrer en action sur un tir de Nicola. Auparavant, un coup franc avait bien risqué de le surprendre. A la 40e minute, de Kalbermatten centre, Mathey reprend de la tête mais le montant renvoie le ballon alors que Mamin était battu.

Après le thé, fait navrant pour La Tour, le soleil se cache et le vent diminue. Comble de malchance, un auto-goal, prolongé par Mathey au fond des filets vient mettre un frein à l'ardeur des Vaudois. Néanmoins, Panchard doit dégager un corner des poings, puis à la 15e minute, Barberis marque le 3e but alors que plusieurs joueurs vaudois se trouvent par terre.

La partie de grosse rigolade se situe vers la 23e minute. A ce moment-là, l'arbitre (M. Tasca de Genève, bon jusqu'ici) siffle un pénalty contre La Tour; rien d'anormal à cela. Mais pensant calmer les esprits quelque peu échauffés, M. Tasca se mit à compter les mètres pour fixer avec précision l'emplacement du tir de rigueur. Or ce fait provoqua exactement l'effet contraire et l'on s'attarda pendant près de cinq minutes pour une question de centimètres. Nous n'avons certainement jamais ri autant à un match de football, si bien que le caissier aurait été en droit d'exiger un supplément à la sortie. Enfin, faisant preuve de beaucoup de calme, Mathey marqua le point.

A la 35e minute, Honegger est blessé au cours d'une rencontre avec Panchard et on doit l'évacuer. Bien que jouant à 10, La Tour sauva l'honneur par Nicola 5 minutes avant la fin du match.

Il est bien difficile de porter un jugement sur cette partie. Nous pensions que Sion s'imposerait d'une autre manière à un adversaire aussi faible. En définitive, ce n'est pas la classe qui parla, mais bien les événements. Nous entendons par là que la victoire bien que méritée mais pas aussi flatteuse aurait dû intervenir en première mi-temps (période de domination) et non en seconde et favorisée par un auto-goal arrivé à un moment psychologique. Il faudra bien faire preuve de plus d'autorité si l'équipe prétend sérieusement au titre. P. M.

Sion jun. I - Etoile-Sporting jun. I 3-1

(mi-temps 1-1)

Les jeunes Sédunois ont remporté une très jolie victoire à la suite d'un match plaisant à suivre. Les buts ont été obtenus par Putallaz, Karlen et B. de Kalbermatten.

A public valaisan...
Teinturerie Valaisanne...

Sur les routes du printemps
PRIORITÉ!
à une carrosserie
bien soignée



CARROSSERIE J. RIQUEN
Avenue de Tourbillon - SION - Tél. 2 18 32

SUR LES STADES, LES PISTES ET LES ROUTES...

A Paris, la France a battu l'Angleterre par 1 à 0, but obtenu par pénalty en première mi-temps. Après sa rapide élimination de la Coupe du monde de football, l'équipe française accumule les succès.

— A Nice, la France B a battu l'Egypte par 7 à 1.

— A Lausanne, en match international de la Fédération Satus, la Suisse a battu la France par 1 à 0.

— A Berne, Arsenal qui avait fait match nul contre Grasshoppers (5-5), a battu Young-Boys par 3 à 0.

— La Hongrie a battu le Danemark par 6 à 0.

— A Montreux, pour la Coupe Davis, la Suède a battu la Suisse par 5 à 0.

— Le slalom géant du Simplon a donné les résultats suivants:

Dames: 1. Madeleine Berthod, Château-d'Oex, 2'31"; 2. M. Cantova, Villars; 3. G. Chevez, Sierre.

Seniors II, III et IV: 1. O. Andenmatten, Saas-Fee, 2'28"; 2. W. Grundwld, Brigue, 2'44".

Elite: 1. R. Fellay, Verbier, 2'16"; 2. M. Julien, Zermatt, m. t.; 3. A. Bonvin, Crans, 2'1" 08; 4. R. Rey, Crans, 2'21" 08; 5. St. Kalbermatten, Saas-Fee; 6. H. Forrer, Wilhaus.

— Au stand de Sion ont eu lieu les finales intergroupe. Viège est premier devant Sion-Rhône. Voici les 8 groupes qualifiés pour prendre part aux finales suisses: Viège, Chippis, Sierre, Sion-Rhône, Chippis, Sion-La Sionne, Brigue et Lalden.

IV^{me} cross-country du Bois-Noir

Une journée splendide, une ambiance du tonnerre, une organisation impeccable, voilà le reflet général de cette compétition sportive, organisée dans toutes les règles de l'art par MM. Constatant, chef J. P. et Biétry, directeur des sports au collège Ste-Marie, sous l'égide bienveillante de l'I. P.

Une cohorte de jeunes gens, répondent à l'appel; au départ, nous trouvons 35 équipes qui, réunies sous le commandement expert d'un chef

dynamique vont s'élaner dans cet inconnu inquiétant, avec comme seules armes une boussole et une carte. Le parcours parsemé de difficultés et d'embûches, d'une longueur totale de 8 km., a vu triompher les plus forts.

Cette course, vraie école de volonté, empruntait tantôt la forêt serrée, tantôt la rivière capricieuse aux flots impétueux, pour aboutir aux différents postes disséminés dans cette vaste forêt du Bois-Noir. Voici les principaux résultats:

1. Les Pieds-Nickelés, St-Marie, Fumeaux	1.20.05
2. Clarmicoufas, Ste-Marie, Claret B.	1.21.02
3. Sans-Souci, St-Marie, Métrailler M.	1.25.40
4. O. J. 4, St-Maurice, Favre	1.26.18
5. Les Barbus, Ste-Marie, Kamerzin	1.26.40
6. Scolasticat, St-Maurice, Prathe	1.27.05

En résumé, une réussite entière qui laisse entrevoir à l'avenir une popularité de plus en plus grande pour ce sympathique cross «bas-valaisan». Claret Bernard.

Le Tour d'Italie

Le départ du 38e tour d'Italie a été donné samedi à Milan. Il ya 98 participants dont 35 étrangers et 63 Italiens, répartis en 14 équipes de 7 coureurs.

La première étape Milan-Turin (163 km.) a été disputée à la moyenne élevée de 42 km. 307, mais n'a pas donné lieu à des événements notables.

Classement de l'étape: 1. Guido Messina, Italie, 3 h. 51' 10"; 2. Dan de Goot, Hollande, 3 h. 51' 15"; 3. Franco Aureggi, Italie, 3 h. 51' 19"; 4. Henri Van Herckhove, Belgique, 3 h. 51' 23", puis tout le peloton dont font partie tous les Suisses.

Au cours de la 2e étape, Turin-Cannes (c'est la première fois que le Giro passe en France), longue de 243 km. avec trois cols, la bataille a été déclanchée et nous devons malheureusement signaler que Koblet figure parmi les grands battus puisqu'il compte plus de 8 minutes de retard. Par contre, Carlo Clerici a terminé avec les premiers et garde ses chances intactes.

Classement de l'étape: 1. F. Magni, Italie, 7 h. 05' 09"; 2. F. Coppi, Italie; 3. W. Wagtmans, Hollande; 4. Nencini; 5. Monti; 6. van Breenen; 7. Clerici; 8. Geminiani; 9. Moser; 10. Assirelli; 11. Voorting, tous le même temps que Magni; 12. Pedroni, 7 h. 10' 20"; 13. Dotto, etc.

Classement général: 1. Magni, 10 h. 56' 32"; 2. Coppi; 3. Wagtmans; 4. Nencini; 5. Monti; 6. van Breenen; 7. Clerici; 8. Geminiani; 9. Moser; 10. Assirelli; 11. Voorting, tous le même temps que Magni 12. Pedroni à 5' 11".

Aujourd'hui, Cannes-San-Remo (118 km.) et mardi San-Remo-Acqui (192 km.)

MURAZ s. SIERRE

22 mai 1955

20^{me} FESTIVAL DE CHANT

du Groupement des chanteurs du Valais central

Jean de Werra

MEDECIN - DENTISTE

MARTIGNY

ABSENT

DU 14 MAI AU 6 JUIN

Docteur

Ch. Broccard

MARTIGNY

de retour

OCCASION

**BARRIERES
DE BALCON**

ET JARDIN EN FER

A. CHAPELAY, CHAMPERY

Tél. (025) 4 41 72

de 19 h. 30 à 21 heures

A vendre

1 MOTO JAVA 250 cm3, 1950

1 MOTO JAVA 250 cm3, 1951

1 MOTO AWO 250 cm3

Très bon état, bas prix.

Lucien TORRENT, garage

GRONE — Tél. 4 21 22

**Favorisez
le commerce
local**



... merci, Eve chérie, je préfère ma...

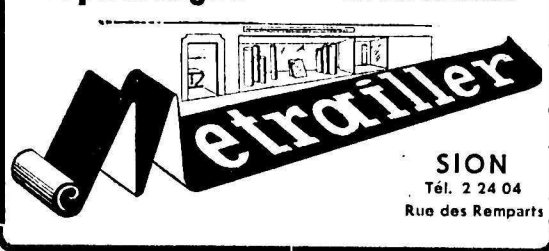
PARISIENNE
FILTRE



... sa douceur plaît à la jeunesse!

20 cigarettes 95 ct.

Asphaltages — Linoléums



SION
Tél. 2 24 04
Rue des Remparts

CINÉMA CORSO

MARDI, MERCREDI,
JEUDI (Ascension), 14 h. 30 et 20 h. 30

UN FILM FOLLEMENT GAI

LES CORSAIRES DU BOIS DE BOULOGNE

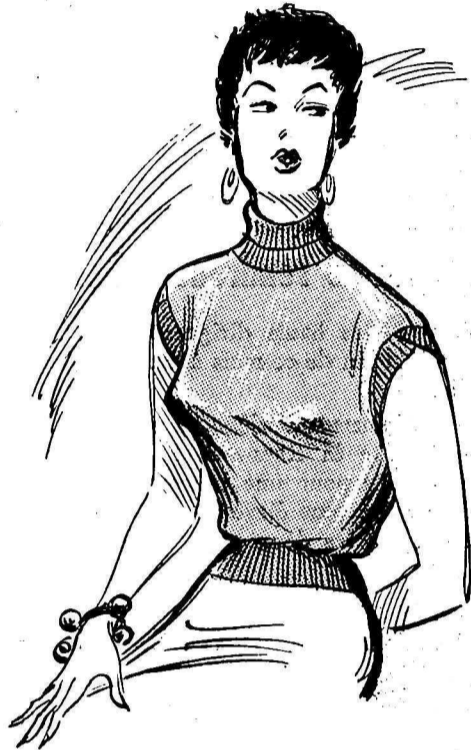
Comique 100 %

DIE - DIN - INP - UNP

A VENDRE 600 tonnes, long. 7 m. à 10 m. 50,
prof. 200 à 600 mm.

A. CHABBEY & Fils, CHARRAT (Vs)
Téléphone 026 / 6 30 02

Toujours du nouveau!



Notre offre vedette

PULLOVERS pour DAMES,
encolure cheminée, sans manches, en
interlock pur coton, tous coloris.

SEULEMENT **3.50**

NATURELLEMENT aux

GRANDS MAGASINS

GONSET S. A.

MARTIGNY - SION

AU fil DE LA SEMAINE

Agrément et confort...

...grâce aux meubles pratiques, de qualité et de lignes
tout à fait nouvelles que nous vous proposons pour
meubler et orner vos balcons, terrasses et jardins.
Visitez notre exposition ou demandez notre cata-
logue spécial.

VETRIX-BLEYLE...

...le tricot-couture qui sied à chaque femme, qui se
porte toute l'année et dont la texture et les coloris
s'apparentent aux lainages, est en vente à notre
rayon de confection dames où sont exposés des mo-
dèles seyants, pratiques et plaisants convenant à cha-
que taille, à chaque silhouette. Chaque modèle VE-
TRIX est coupé individuellement, donc un gros atout
en faveur du tricot-couture.

Vérifiez le bracelet de votre montre

et n'hésitez pas à le changer s'il n'est pas en parfait
état. Un bracelet coûte moins cher que la perte d'une
montre.

Voyez le grand choix de bracelets-montres que vous
offrez à des prix avantageux le rayon Horlogerie-
INNOVATION.

Le savon qui flotte :

IVORY - SOAP

le savon idéal pour le bain, est en vente à notre rayon
de parfumerie, à Fr. 1,50.

Le miracle de votre peau...

...c'est ERACE! Grâce à ce nouveau produit de
beauté, depuis longtemps déjà adopté par les grandes
vedettes de cinéma, votre visage ne laissera plus
paraître la moindre imperfection de votre peau.
ERACE, c'est le miracle du rajeunissement.

C'est la saison des mites

Il est encore temps de mettre à l'abri des mites et
de la poussière tous les vêtements que vous ne por-
terez pas pendant la belle saison. Voyez notre grand
assortiment de housses et produits anti-mites à notre
rayon de papeterie.

Pour votre tailleur d'été...

choisissez « FRESOTEX »

C'est un tissu de belle qualité, antirouissable, que
vous trouverez au rayon lainage INNOVATION dans
les coloris mode : bleu, gris et marenco.
Largeur 140 cm. Le mètre : Fr. 9,80

CONFORT

ELEGANCE

CHAUSSANT PARFAIT
CHOIX FACILE
sont les formules de
Pré-Sélection CHAUSSURES
INNOVATION

Une nouvelle trouvaille...

pour laver les catelles, planelles, etc...

« LE BALAI LAVEUR », monté sur une éponge de
viscose, est consolidé tout le tour par du nylon. Sa
conception nouvelle permet de laver cuisines et cham-
bres de bain sans se mouiller les mains.

Ménagères, la vendeuse de notre rayon d'articles
de nettoyage est à votre disposition pour vous dé-
montrer cette trouvaille qui certainement vous em-
ballera.

(Communiqué INNOVATION)

Peugeot commerciale 203

A VENDRE une PEUGEOT commerciale 203,
état de neuf (11.000 km.).

Garage Lugon, Ardon - Tél. 412.50

Vente aux enchères publiques volontaires

Les hoirs de feu Valentin AUBERT et de feu
Octavie MORAND - AUBERT, de leur vivant à Mar-
tigny-Bourg, exposeront en vente par la voie des
enchères publiques volontaires les immeubles sui-
vants :

Le lundi 23 mai 1955, à 14 h. 30,
au Café des Trois-Couronnes, à Martigny-Bourg
Sur Martigny-Bourg : MAISON D'HABITATION sise
sur la place ; JARDIN de 841 m² ;
Sur Martigny-Combe : VIGNE de 287 m² sise au
Perey ;

Le même jour, à 17 heures, au Café de la Poste,
à Charrat :

3 VIGNES sises aux Champs Dury, de 590, 1157
et 96 m².

Conditions à l'ouverture des enchères.

P. o. : Mes Henri Chappaz, Maurice Gross,
Edouard Morand.

Contre l'araignée rouge et les pucerons

en arboriculture fruitière
utilisez jusqu'à fin mai

SYSTOX

L'insecticide systémique
donnant les résultats les meilleurs
contre l'araignée rouge

AGROCHIMIE S. A. BERNE

Ferblantier

capable, évert, avec connaissance d'installation,
trouverait tout de suite place intéressante et
bien rétribuée, chez

August KELLER, Spenglerer in Henau / SG.
Tél. 073 / 6 40 88

Cinéma

CE SOIR LUNDI : Dernière séance

LE FANTÔME DE MONTE-CRISTO

Du MARDI 17 au JEUDI 19 (Asc. 14 h. 30,
17 h. et 20 h. 30)

Charlie CHAPLIN

dans une étonnante aventure

LES TEMPS MODERNES

JEUDI, à 17 h. : Enfants admis dès 12 ans



JEUDI 19 :

LE FANTÔME DE MONTE-CRISTO

Du VENDREDI 20 au DIMANCHE 22 :

LES TEMPS MODERNES

Avis de Tir

DU 18 MAI AU 21 MAI 1955

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :

TIR AU CANON

Régions des buts et zones dangereuses

Mercredi 18, 5, évert, vendredi 20, 5 — 05 00 - 18 00 :
La Broya, Col de la Broya, Combe d'Orny,
Pt. 2114, Pt. 1638. 574/096

Vendredi 20, 5 — 06 00 - 18 00 :

Croix de Biselx, Pte du Parc, Pte de Boveyre,
Pte de la Toula, Le Cœur, Vouardette. 583/095

Samedi 21, 5, évert, mardi 24, 5 — 06 00 - 18 00 :

Mt. Brûlé, Mt. Rogneux, Pte Boveyre, Pte Toule,
Boveyre, Le Cœur, Vouardette. 583/094

Position des btt. : COMEIRE

Hauteur verticale au-dessus de la mer présentant
des dangers : 3.500 mètres.

Pour le détail, consulter l'avis affiché dans les
communes.

Poste de destruction des relés : Le Commandant :
Arsenal fédéral de Saint-Maurice Place d'armes, Saint-Maurice
St-Maurice TI. (025) 3 65 44 St-Maurice-Lavey TI. (025) 3 63 71

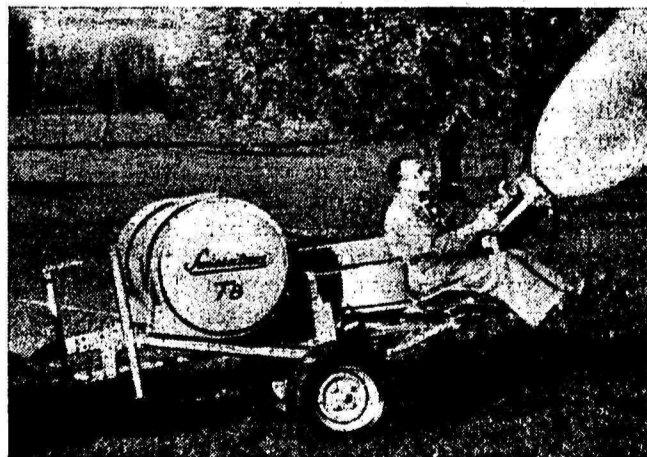
N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS
ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

ATOMISEURS

Agriculteurs!

Abaissez vos prix de
revient en traitant
vos cultures avec le
nouvel atomiseur

Swissatom
„T. 8“



Economies :

30 % diminution de la matière active (par suppression de l'égouttage) ;
80 % transport d'eau ; en moyenne, abaissement de
50 % sur l'ensemble du coût des traitements.

Nous prenons la garantie des possibilités d'économies indiquées ci-dessus.

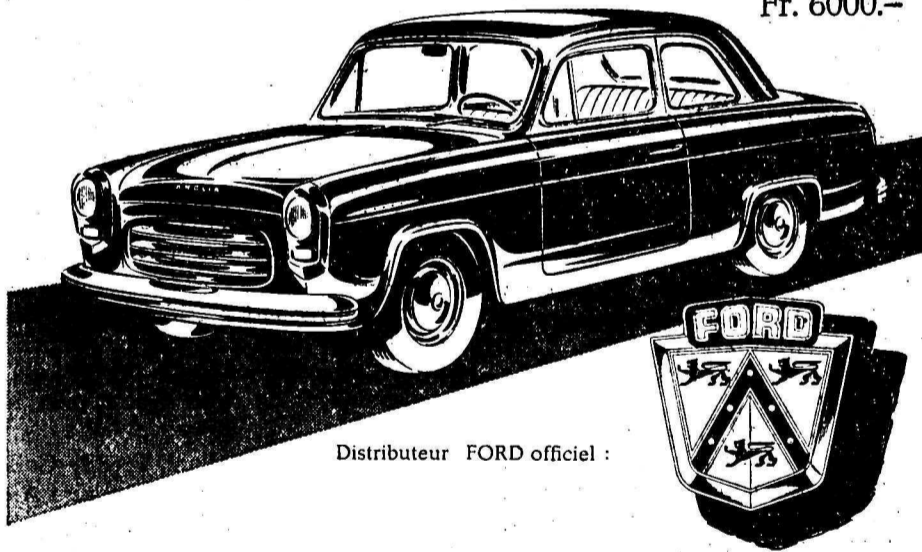
Demandez sans engagement prospectus ou démonstration,
ainsi que conditions de garantie.

Inspecteur: Paul DUCREY, Ardon (Valais) - Tél. (027) 4 13 55

BERTHOUD VEVEY

ANGLIA

spacieuse - élégante et économique 6/36 CV
Fr. 6000.-



Distributeur FORD officiel :

Kaspar Frères, Garage Valaisan, Sion

Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux. — BRIG : Franz Albrecht, Garage des Alpes — MONTANA :
Pierre Bonvin, Garage du Lac — ORSIERES : Gratien Lovey, Garage de l'Entre-
mont — VISP : Edmund Albrecht, Garage — MARTIGNY : Garage O.Z.O. —
MONIHEY : F. Moret, Garage du Stand.

POUR VOS TRAITEMENTS POSTFLORAUX...

Parathion MEOC
Oxychlorure MEOC
Soufre mouillable MEOC

aussi bons que les meilleurs!

...et moins chers

Renseignements et conseils à

MEOC S. A., Charrat

et auprès des négociants

Vacances

Famille 2 pers. et 1 enf. cherche
petit logement pour 3 semaines,
du 24 juillet au 13 août. En alti-
tude dans la région de Martigny
ou Sion.

Offres à M. Joseph REBETZ-
DEGOUAIS, Wasenstrasse 46,
BIENNE.

Ménage soigné de 3 personnes
demande

jeune fille

en remplacement pour un mois.

Se présenter chez
Mme Antoine CONFORTI
MARTIGNY-GARE

L'ACTUALITÉ



VALAISANNE

De la démolition d'un chalet à Evolène

Communiqué du Conseil d'Etat

La presse romande, voire de la Suisse entière, s'est beaucoup occupée, ces derniers temps, de la démolition d'un chalet à Evolène. La plupart des articles qui ont été écrits sur ce sujet s'inspiraient de sentiments de sympathie portée à la commune du Val d'Hérens et au Valais tout entier. Il est dès lors utile que ces amis de notre pays soient mieux renseignés sur une question qui n'est pas aussi simple que beaucoup ont l'air de le penser.

L'élargissement de la route touristique Sion - Les Haudères est devenu une nécessité. Le trafic y est intense, particulièrement de mai à octobre. Pour éviter la multiplication des accidents, pour favoriser l'accès des hauts villages, les communes de la vallée et l'Etat entreprennent les très importantes corrections qui sont en cours.

L'élargissement de la chaussée pose surtout un problème difficile à l'intérieur des localités. Il faut remplacer la ruelle par une rue ouverte à la circulation des gros véhicules. Deux solutions s'offrent au technicien : les démolitions ou le changement de tracés qui permet d'éviter les agglomérations. Du point de vue de la circulation, éviter le village est toujours préférable. Mais le technicien se heurte alors à des intérêts économiques que défendent les particuliers et les administrations communales. Ce fut le cas à Evolène. La solution préconisée par l'Etat fut repoussée par la commune. Il fallut se rallier à la seconde solution.

L'élargissement de la route à l'intérieur du village n'imposait ici, par chance, que la démolition d'un seul chalet, à la condition, naturellement, que l'élargissement se fasse du côté Est. Ce qui fut décidé.

La commune donna son plein agrément à ce projet et les formalités administratives de taxation ne donnèrent lieu à aucune difficulté.

Pourtant le Service cantonal de la défense des sites prit la défense du chalet menacé, faisant valoir l'intérêt qu'il présente, non tellement du point de vue esthétique, c'est un chalet pareil à tous les autres, mais parce qu'il clôture la petite place attenant à l'église.

D'autres solutions furent dès lors envisagées. Il fallut exclure d'emblée l'élargissement à l'ouest qui eût nécessité la démolition de cinq bâtiments d'habitation.

Selon la proposition du Service de la défense des sites, on étudia la possibilité de pratiquer sur le chalet Fauchère un encorbellement. Les résultats de cette étude montrèrent que cette solution ne donnait satisfaction à personne. L'amputation d'une partie du rez-de-chaussée et du premier étage, aurait complètement enlevé au chalet son caractère esthétique. Avant peu, on aurait dû procéder à l'enlèvement de la construction tout entière.

Il ne restait dès lors que la démolition ; le service de la défense des sites constatant qu'il n'existait pas d'autre solution logique, se rallia à cette conclusion.

Depuis plusieurs mois, les propriétaires ont été payés. Il n'est donc plus question, aujourd'hui, d'envisager de faire marche arrière. Du reste, la liquidation s'est faite à la satisfaction de la commune et des propriétaires.

Il faut ajouter que le chalet pourra être reconstruit ailleurs et que sa disparition dégage plusieurs autres maisons villageoises dont l'intérêt esthétique n'est pas moindre que celui qu'offrait la construction aujourd'hui démolie pour le plus grand soulagement des usagers de la route.

SAINT-MAURICE

Assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, (salle électorale), le **mardi 17 mai 1955, à 20 h. 30.**

Ordre du jour :

1. Comptes de l'année 1954.
2. Budget pour l'année 1955.
3. Rapport de gestion.
4. Vente de diverses parcelles communales.

Administration communale.

Avis aux apiculteurs

Mise à ban

La loque américaine (Bacillus Larvae) ayant été découverte dans un rucher à Martigny-Ville, nous nous voyons dans l'obligation de mettre à ban en 1955 le territoire comprenant les communes de : Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Bâtiaz.

Tout transport de colonies, reines, ruches et matériel apicole est interdit à l'intérieur de ce territoire, comme d'ailleurs de cette zone à l'extérieur (apiculture pastorale, vente de nucléi, de reines, etc.)

Nous portons également à la connaissance des apiculteurs que le ban est maintenu dans toute la région s'étendant entre Châtelard-frontière et Vernayaz, ceci pour 1955. La même remarque est à formuler pour la commune d'Ayer.

Inspectorat cantonal des ruchers.

Propos d'un vigneron inquiet A quand le 2me versement ?

En ce beau mois de mai, en pleins travaux des vignes, la dernière vendange n'est pas encore réglée. Certes, un important acompte a été versé, mais le solde... c'est pour quand ! Comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir si ce n'est l'araignée rouge, le danger du gel, la coulure et toute la gamme des calamités qui sont l'apanage de la gent vigneronne.

Dans bien des cafés le prix du vin a augmenté, ce qui laisse implicitement supposer qu'il n'est pas livré aux cafetiers aux mêmes conditions que l'année dernière. Logiquement donc la vendange de 1954 devrait être payée plus chère que la précédente. Qu'en est-il et qu'attend-on pour régler les comptes ! Des promesses ont été faites. Nous entendons qu'elles doivent être tenues.

Messieurs les marchands de vin, messieurs les dirigeants de Provins, nous vous posons la question : QUE SIGNIFIE VOTRE SILENCE !

Noé.

CHIPPIS

Une exposition réussie

Le public a pu admirer la semaine dernière, au Foyer de l'Aluminium S. A. une exposition de travaux féminins qui fut un modèle du genre.

Cette exposition clôturait un cours de 80 heures réservé aux femmes des ouvriers et employés de l'AIAG, cours fréquenté par 120 participantes de la région sierroise. La grande salle du foyer contenant quelque 500 travaux réalisés par les mamans avec un rare bonheur. Nous avons été étonné de la quantité, de la qualité de ces réalisations, ainsi que de l'ingéniosité déployée pour faire du neuf avec du vieux. C'est aussi l'avis de M. Evéquo, représentant de l'Instruction Publique, qui visita l'exposition lundi dernier. Il convient de féliciter chaudement Mme Vouilloz, l'experte ouvrière du succès, Mlle Bayard qui en prit l'initiative et l'organisation, M. Luisier, chef du service social de l'AIAG, M. Surbeck, directeur administratif.

L'expérience vaut d'être renouvelée : elle rencontrera certainement autant de succès que cette première fois.

ARDON

Avec la Jeunesse radicale

Notre jeunesse a tenu son assemblée générale de printemps samedi soir, au local de l'Helvétia. En ouvrant la séance, le président Gustave Bérard tint à féliciter tout les membres présents d'avoir répondu à l'appel du comité.

Il salua également la présence de MM. Albano et Roger Delaloye, conseillers, ainsi que le président du parti.

La lecture des comptes ne donna lieu à aucune discussion et démontra une situation financière excellente.

Dans son rapport présidentiel, M. Bérard passa en revue les faits les plus marquants depuis la dernière assemblée et invita les jeunes à se resserrer davantage, de rester fidèles aux idées radicales.

Un jeune, plein d'allant, Freddy Gaillard a été désigné pour remplacer le secrétaire Alexis Delaloye, démissionnaire, tandis que Francis Gilloz est nommé porte-drapeau.

Dans les divers, plusieurs suggestions ont été émises notamment celle du président du parti qui a été accueillie spontanément et avec joie par tous les membres du parti et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à porter ses fruits.

La discussion n'étant plus utilisée, le président clôt la séance et passe à la partie récréative qui se prolonge fort tard dans la nuit.

A notre tour nous tenons à féliciter sincèrement la jeunesse radicale et ses dirigeants en particulier des excellents rapports qu'elle entretient avec notre parti et du dévouement qu'elle met à soutenir notre cause dans toutes les manifestations organisées soit au sein de la fanfare Helvétia, soit au sein de notre commune.

P. D.

SION

Un tragique vol en planeur

Hier après-midi, M. Bernard Revaz de Sierre évoluait en planeur, à environ 2000 m. d'altitude au-dessus du terrain d'aviation de Sion, lorsque par un fort coup de vent une aile de l'appareil se brisa.

Le pilote sauta en parachute et réussit à atterrir sain et sauf à l'aérodrome, tandis que le planeur s'enfonçait dans une forêt voisine. L'émotion fut vive.

MARTIGNY

Assemblée générale de la Société de Développement

Sous la présidence de M. P. Crettex, le « Développement » a tenu son assemblée générale mercredi, 11 mai courant. Dans l'assistance, forte d'une centaine de personnes, nous relevons la présence de MM. P. Closuit, vice-président, H. Chappaz et P. Corthey, députés, E. Saudan, juge, M. Moret, vice-juge, ainsi que MM. les conseillers. MM. Marc Morand, président, absent de Martigny, et Ed. Morand, sont excusés.

La partie administrative est rapidement liquidée. Dans les recettes, qui se montent à 12 mille 874 fr. 45, les taxes de séjour figurent par 8 mille 192 fr. 30, ce qui représente 26.012 nuitées pour les hôtels, 2505 pour l'auberge de jeunesse et 2050 pour le camping. Avec les 2909 nuitées exonérées de la taxe de séjour cela fait un total de 32.776 nuitées. Les postes principaux des dépenses sont la publicité, la participation aux manifestations locales, les réceptions et les décorations, etc.

La fortune de la société, s'élevant à fr. 14.804,40 sera affectée aux frais d'éclairage du clocher et de la tour de La Bâtiaz, pour une somme de fr. 5.000.— et le solde à l'amortissement de la carte panoramique de la maison Kümmerly, 2e édition, et à la création d'un second prospectus de Martigny, destiné à la diffusion gratuite. La société est ainsi équipée, pour plusieurs années, d'un matériel moderne et au point, ce qui est une nécessité absolue vu l'importance touristique que prend notre localité qui compte maintenant 300 lits d'hôtels. Les comptes vérifiés par MM. P. Closuit et E. Sidler, sont bien tenus.

Dans son rapport annuel, le président rappelle le souvenir des membres défunts : MM. Ceppi, directeur du collège Ste-Marie et C. Matt, professeur. L'activité du comité s'exerce dans les domaines les plus variés. D'excellentes relations sont maintenues avec l'Union valaisanne du tourisme, les CFF, les compagnies du M. O. et du M. C. et le Martigny-Excursions. Il a pris l'initiative de la création du Pro St-Bernard qui s'est fixé pour but de défendre les intérêts d'une région touristique de première importance tout en favorisant les relations économiques et culturelles entre le Valais et la vallée d'Aoste. Il a accordé son appui moral et financier aux diverses manifestations qui se sont déroulées dans la localité. Il félicite la municipalité d'avoir doté notre ville d'une piscine qui répond aux exigences et aux aspirations de notre population de même qu'il la remercie de tout ce qu'elle fait pour son embellissement. Communications routières et ferroviaires, équipement hôtelier, intérêts locaux constituent ses principaux objectifs.

Aux élections statutaires, le comité est acclamé dans sa composition actuelle : MM. P. Crettex président, C. Sauthier, vice-président, D. Puipe, gérant, V. Dupuis, M. Moret, P.-L. Rouiller, R. Adly, membres. Sont élus vérificateurs MM. Marcel Pommaz et Louis Rebord.

Aux divers, MM. P. Corthey et P.-L. Rouiller parlent en faveur de la construction du télésiège ou du téléphérique de Bovine, tandis que MM. Pommaz et A. Doudin nous entretiennent de la gare de Martigny-Ville et de la création d'un passage sous-voie.

A l'issue de cette assemblée il appartenait à M. le conseiller aux Etats, Maurice Troillet, président du syndicat d'initiative du tunnel routier du Grand-St-Bernard, de faire le point sur cette question. Fort bien documenté, le distingué conférencier expose le problème d'une façon magistrale. Les divers aspects historique, financier, technique, politique, militaire, et économique en sont tour à tour évoqués avec une clarté, une netteté qui a frappé les auditeurs. Nous ne citerons pas de chiffres, mais que l'on sache que les études complètes et les calculs précis ont été faits par des ingénieurs qualifiés. Le coût exact de l'œuvre et de ses voies d'accès, est connu. Les appuis financiers sont assurés. Mieux encore, les autorités fédérales qui semblaient favoriser un projet concurrent sont maintenant complètement acquiescées à l'idée du tunnel routier du St-Bernard. Il ne reste plus qu'à établir les contacts nécessaires avec les autorités italiennes. Il manque cependant un élément important qui dépend de chacun de nous : la foi en cette œuvre et l'union des Valaisans sur un projet qui en fait, à tout bien considérer, répond à l'intérêt général de tout le canton et de tout la Suisse occidentale.

Etre en communication directe avec la capitale du Piémont, Turin, ville de près d'un million d'habitants, avoir une porte nouvelle ouverte toute l'année sur Gènes et Saxe, ports de mer à environ 200 km. de la Suisse, imagine-t-on tout ce que cela signifie ? Il vaut bien la peine que l'on s'en occupe sérieusement. Merci donc au syndicat d'initiative et tout spécialement à M. Maurice Troillet qui y met tout son dévouement et son énergie.

D. Puipe.

CHALAIS

Combat de reines

Les joutes se sont passées par un temps remis au beau dès midi, devant un public enthousiaste. Les concurrentes se sont montrées belliqueuses à souhait et n'ont pas déçu la galerie, loin de là.

Voici le classement : (nous donnons les noms des propriétaires).

1re catégorie : 1. Fort - Felley, Saxon ; 2. Crittin Henri, Chamoson ; 3. Germanier Armand, Conthey.

2me catégorie : 1. Saudan Nestor, Martigny-Combe ; 2. Balet Lucien, Grône ; 3. Pitteloud Théophile, Nendaz.

3me catégorie : 1. Marcel Voide, Réchy ; 2. Favre Antoine, Chippis ; 3. Pellat Adolphe, Chalais.

Génisses : 1. Robert Zufferey, Venthône ; 2. Vouissoz Robert, Grône.

Nouvelles diverses

MM. Boulganine, Khrouchtchev, Mikoyan se rendront à Belgrade

Trois des plus hauts dirigeants de l'URSS se rendront à la fin de ce mois à Belgrade, en visite officielle.

Tous les journaux soviétiques annoncent par de gros titres que la Russie et la Yougoslavie se sont entendues pour une rencontre, à Belgrade, à « l'échelon le plus élevé », afin d'améliorer les relations entre les deux pays et de renforcer la paix.

M. Léon Nicole gravement malade

Le conseiller national M. Léon Nicole, a été frappé, vendredi, d'une paralysie au côté droit. Il ne peut s'exprimer qu'avec difficulté. Son état est demeuré stationnaire.

Les cendres d'Einstein ont été dispersées

Les cendres du professeur Einstein ont été dispersées et il n'en reste « aucune trace physique », a déclaré M. David Levy, avocat de la famille du professeur.

Seuls le cerveau et certains organes avaient été prélevés aux fins d'étude avant la crémation des restes du savant.

L'Inde a sa journée des maris

Mercredi, à Lucknow (Nouvelle-Delhi), une centaine de dévotes épouses hindoues faisaient la queue pour laver les pieds de leur mari dans les eaux sacrées de la rivière Gomati, et boire ensuite cette eau. Cette cérémonie fait partie du Festival de cinq jours de l'adoration du Mari.

Ce festival a été organisé par un saint local, Sheshaji Maharaj, qui prétend que ce rite purificateur mettra fin au divorce.

Après avoir procédé au lavement de pieds, les femmes se prosternèrent devant leur époux, en chantant :

« Tu es Brahma le Créateur, tu es Vishnou le Préservateur, tu es Maheswar (Shiva) le Destructeur, tu es Dieu ! Si j'ai commis des erreurs, ô mon gracieux époux, je t'en prie, pardonne-moi pardonne-moi ! »

La police a établi un cordon sur la rive de la Gomati où se déroulent ces cérémonies, afin d'empêcher qu'elles ne soient troublées par l'intervention des disciples d'autres saints hommes, qui s'élèvent contre l'adoration collective du mari.



Madame Hélène TAMINI-FARQUET et famille, à Monthey ; Les enfants de feu Monsieur Louis PROVIDOLI-FARQUET, à Sion et à Berne ; Monsieur Roger FARQUET, d'Ernest, et famille, à Paris ; Les familles FARQUET, PUIPE et GIROUD, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Elise Farquet

leur sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu le 15 mai 1955, à Martigny-Ville, à l'âge de 71 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le mardi 17 mai 1955, à 10 heures.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.